

AVIS DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Messieurs les Actionnaires de la SOGEPAC SA

Vous êtes conviés à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SOGEPAC SA qui se tiendra le **29 juin 2024 à 10h00** au siège de la SOGEPAC SA sis à Gombaya, Préfecture de Coyah en vue de statuer sur l'ordre du jour ci-dessous :

1. Message de bienvenue;
2. Revue et adoption de l'ordre du jour ;
3. Constitution du Conseil d'Administration, nomination et fixation des indemnités de fonctions des administrateurs;
4. Présentation des rapports de gestion du Directeur Général sur les exercices clos les 31/12/2021, 31/12/2022 et 31/12/2023;
5. Examen des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes sur les exercices clos les 31/12/2021, 31/12/2022 et 31/12/2023;
6. Vote des résolutions :
 - Approbation des comptes ;
 - Revue du statut du Directeur Général (mandat et rémunération);
 - Revue du statut du Commissaire aux Comptes;
 - Affectation des résultats des exercices clos les 31/12/2021, 31/12/2022 et 31/12/2023;
 - Constitution du Conseil d'Administration, nomination et fixation des indemnités de fonctions des administrateurs;
 - Audit de la SOGEPAC sur les exercices clos les 31/12/2021, 31/12/2022 et 31/12/2023; et
7. Pouvoirs pour les formalités.

Chaque actionnaire a la possibilité de se faire représenter par une personne de son choix muni d'une procuration.

Un formulaire de procuration est disponible au siège de la société à cet effet. Celui-ci devra nous être retourné au plus tard 24 heures avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Les documents afférents à l'Assemblée sont également disponibles audit siège.

Le Président du Conseil d'administration
Moussa COULIBALY